



Pourquoi Pascal et Sylvie, 56 et 61 ans ont souscrit une Garantie Obsèques

« Nous n'avions jamais parlé réellement ensemble du sujet des obsèques. Les publicités partaient systématiquement à la poubelle.

Ce sont nos enfants qui nous ont demandé d'en parler ensemble. Ils souhaitent connaître nos volontés et être certains de pouvoir les respecter. Bien sûr, ce qu'ils voulaient surtout c'est être rassurés sur le plan affectif. C'est cela qui a le plus compté dans notre décision : en adhérant à Néobsia, **nous sommes assurés de les soulager d'un maximum de préoccupations pour ne pas ajouter à leur peine le moment venu.** »

RENSEIGNEMENTS ET CONTACT



Rendez-vous dans l'agence La plus proche de chez vous



Par téléphone au **0 980 982 850**



Ou sur notre site **harmonie-mutuelle.fr**

S'inscrivant au cœur du Groupe VYV, le groupe de protection sociale mutualiste et solidaire, Harmonie Mutuelle s'engage à vous protéger dans toutes les situations que vous pourriez rencontrer. Notre volonté : vous accompagner tout au long de la vie en nous positionnant comme un acteur de santé globale, avec des offres en prévention, santé, prévoyance, épargne-retraite et bien plus encore...

Rendez-vous sur [harmonie-mutuelle.fr](https://www.harmonie-mutuelle.fr) pour en savoir plus !

Néobsia est un contrat individuel d'assurance-vie.

Assureur des garanties :

MUTEX. Société anonyme au capital de 37 302 300 € - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 529 219 040. Siège social : 140 avenue de la République - CS 30007 - 92327 Châtillon cedex.

Ressources Mutuelles Assistance. Union d'assistance soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - Siren 444 269 682, numéro LEI n° 969500YZ86NRB0ATRB28. Siège social : 46, rue du Moulin - CS 32427 - 44124 Vertou Cedex.

SAFM - La Maison des Obsèques, SAS au capital de 54 000 000 € - RCS de Paris 814 500 757. Siège social est situé Tour Montparnasse 33 avenue du Maine 75015 Paris.

Distributeur des garanties :

Harmonie Mutuelle. Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473, numéro LEI n° 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris.



3573A-0720_IPFL - Création : www.welko.fr - Crédit photo : © Getty Images

GARANTIE OBSÈQUES EN CAPITAL OU EN PRESTATIONS ÊTRE LE PARTENAIRE DE VOS PROCHES LE MOMENT VENU

ENCORE UNE PREUVE DU POUVOIR DU COLLECTIF



**Harmonie
mutuelle**

GRUPE **vyv**

AVANÇONS *collectif*

SI VOUS N'Y PENSEZ PAS AUJOURD'HUI, QUI S'EN CHARGERA ?



DES FRAIS D'OBSÈQUES PLUS CHERS QU'ON NE L'IMAGINE

Le cercueil, la chambre funéraire, le transport du corps, les formalités, il faut y avoir été confronté pour connaître l'étendue des frais cumulés pour des obsèques. **Des funérailles coûtent en moyenne de 3 800 à 4 500 €⁽¹⁾.**

À ces dépenses, auxquelles il faut faire face très vite pour régler les différents prestataires, s'ajoutent également **toutes les démarches parfois pénibles et fastidieuses.**

DES DÉPENSES À LA CHARGE DE VOS PROCHES

Au-delà de la peine que représente la perte d'un être cher, les proches se retrouvent face à des **dépenses importantes et soudaines.** Généralement, ils doivent y faire face en puisant dans leurs propres économies.

DEUX CONTRATS OBSÈQUES POUR PRÉVOIR SEREINEMENT AUJOURD'HUI LE MOMENT DE VOS FUNÉRAILLES...

- › Soulager vos proches de la charge financière importante des obsèques.
- OU**
- › Les libérer de l'organisation matérielle, en étant certain que tout se déroulera comme vous l'avez prévu.



Néobsia, garantie obsèques en capital ou en prestations, vous est proposée en partenariat avec La Maison des Obsèques, le premier réseau funéraire fondé par des mutuelles (Harmonie Mutuelle, MGEN et MUTAC). La Maison des Obsèques, par son approche mutualiste, accompagne toutes les familles avec respect, humanité, intégrité et proximité dans ce moment de la vie.

DEUX SOLUTIONS POUR AIDER VOS PROCHES DANS CE MOMENT DIFFICILE

NÉOBSIA

GARANTIE EN CAPITAL

Vous prévoyez un capital qui sera versé à la personne qui acquittera les frais d'obsèques au moment du décès.

- › **Capital jusqu'à 10 000 €** revalorisé chaque année⁽²⁾.
- › **Versement du capital 8 jours maximum** après réception des pièces justificatives.

Si le capital choisi est supérieur au coût des funérailles, le solde reviendra au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) dans le contrat. Le capital versé au(x) bénéficiaire(s) est susceptible d'être insuffisant pour couvrir les frais d'obsèques.

NÉOBSIA

GARANTIE EN PRESTATIONS

Les obsèques sont organisées selon vos volontés par notre partenaire, La Maison des Obsèques.

Vous choisissez entre **3 options** de prestations :

OPTION 1 | Essentielle 3 500 €

OPTION 2 | Sérénité 4 500 €

OPTION 3 | Exigence 6 000 €

-10%

sur chaque souscription conjointe quel que soit le montant choisi

À NOTER !

QUELLE QUE SOIT LA GARANTIE CHOISIE :

- › pas de questionnaire médical ;
- › choix de la durée de paiement (viagère, temporaire 10 ou 15 ans) ;
- › cotisation qui n'augmente pas avec l'âge ;
- › adhésion possible jusqu'à 84 ans.



Une assistance incluse :

- › assistance des proches ;
- › accompagnement dans les démarches administratives et juridiques ;
- › assistance monde entier, y compris rapatriement du corps⁽³⁾ ;
- › enregistrement des volontés essentielles.

Contrats soumis à frais sur versements et frais sur encours.

(2) Selon les conditions générales.

(3) Si le décès intervient à plus de 50 km du domicile et hors déplacement vers un établissement de soins.